

LES PIEDS DANS L'BURU 2027

RÈGLEMENT OFFICIEL

Organisé avec l'association Graines d'enfants

ARTICLE 1 — LES ÉPREUVES

1.1 — L'Ultime Time Master individuel

- Parcours constitué d'une boucle de 7,6 km.
- Départ à 6 h 53.
- Chaque nouvelle boucle est soumise à un temps imparti progressivement réduit.
- Objectif : réaliser le plus grand nombre de boucles possible dans le temps imparti.
- L'épreuve comporte 13 boucles, soit environ 100 km au total.
- Si les derniers concurrents ne terminent pas la 13e boucle, ou une boucle précédente, le vainqueur sera le premier arrivé conformément aux règles de l'épreuve.
- Ravitaillement à chaque arrivée.

Âge minimum : 18 ans.

La boucle Joker

- De toutes les participantes féminines ;
 - Des participants appartenant à la catégorie M5 et plus.
- Elle peut être utilisée autant de fois que souhaité, à l'exception de la première et de la dernière boucle.

1.2 — Le Trail Chrono

- **Distance** : 15 km
- Départ : 14 h.
- Chronométrage individuel, dossard obligatoire.
- Ravitaillement unique à l'arrivée.
- Lot en nature pour chaque participant.

Âge minimum : conformément aux prérogatives de la FFA, l'épreuve est ouverte à partir de la catégorie cadet, soit aux participants nés en 2011 ou avant.

1.3 — La Nordique

- Distances : 8 km ou 16 km.
- Épreuve ouverte à tous.
- Départ : 14 h 30.
- Ravitaillement unique à l'arrivée.
- Lot en nature pour chaque participant.

1.4 — Course à l'australienne – 1,520 km

La course se déroule sur une boucle de 1 520 mètres (1,520 km), répétée plusieurs fois. À chaque passage des coureurs sur la ligne d'arrivée, 15 % des participants encore en course sont éliminés, selon leur ordre de passage. Les coureurs poursuivent l'épreuve jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un seul participant en course. Le dernier coureur encore en course est déclaré vainqueur.

Âge minimum : l'épreuve est ouverte à partir de la catégorie minime, soit aux participants nés en 2013 ou avant, conformément aux prérogatives de la FFA et sous réserve du respect des règles fédérales applicables aux mineurs et de la présentation des documents nécessaires à l'inscription.

Élimination : le nombre de coureurs éliminés à chaque tour est calculé sur la base du nombre de participants encore en course. Lorsque le calcul de 15 % ne donne pas un nombre entier, le nombre de coureurs éliminés est arrondi selon les modalités définies par l'organisation. Lors des derniers tours, l'organisation se réserve le droit d'adapter le nombre de coureurs éliminés afin de permettre une finale équitable et de garantir qu'un seul vainqueur soit désigné.

1.5 — Les Petites Graines – Ludo Trail

- Animation destinée aux enfants nés de 2014 à 2022.
- Départ : 16 h.
- Inscription possible sur place.
- Tarif : 2 €.
- Un petit cadeau est remis à chaque enfant.

ARTICLE 2 — INSCRIPTIONS, DOSSARDS ET TARIFS

2.1 — Inscriptions

Les inscriptions aux différentes épreuves sont effectuées en ligne via la plateforme Finishers, sauf pour les épreuves dont l'inscription sur place est expressément prévue. Une inscription le jour même est possible pour la randonnée, avec une majoration tarifaire. Les modalités et éventuelles dates de clôture des inscriptions sont précisées sur la plateforme d'inscription. Le retrait des dossards s'effectue sur place, selon les horaires communiqués par l'organisation. Chaque participant doit porter son dossard de manière visible au départ et le conserver pendant toute la durée de son épreuve.

2.2 — Tarifs et prestations comprises

Épreuve	Tarif	Inscription	Prestations comprises
Ultime Time Master	45 €	En ligne – Finishers	Dossard, ravitaillements chauds et froids, solides et liquides jusqu'à la mise hors épreuve, lot en nature
Trail Chrono – 15 km	12 €	En ligne – Finishers	Dossard, ravitaillement à l'arrivée, lot en nature
Nordique – 8 ou 16 km	7 €	En ligne / sur place – Finishers	Dossard, ravitaillement à l'arrivée, lot en nature
Course à l'australienne – 1,520 km	7 €	En ligne – Finishers	Dossard, ravitaillement à l'arrivée, lot en nature
Les Petites Graines – Ludo Trail	2 €	Sur place	Participation à l'animation, petit cadeau pour chaque enfant

2.3 — Conditions particulières

Ultime Time Master : le tarif comprend l'ensemble des prestations liées à l'épreuve jusqu'à la mise hors épreuve du participant.

Trail Chrono : le tarif comprend la participation à la course, le dossard, le ravitaillement à l'arrivée et un lot en nature.

Nordique : le tarif est identique pour la marche nordique et la randonnée, quelle que soit la distance choisie. Il comprend le ravitaillement à l'arrivée et un lot en nature.

Course à l'australienne : le tarif de 7 € comprend la participation à l'épreuve, le dossard, le ravitaillement à l'arrivée et un lot en nature.

Les Petites Graines – Ludo Trail : inscription sur place uniquement ; un petit cadeau est remis à chaque enfant participant.

ARTICLE 3 — CHRONOMÉTRAGE, CLASSEMENT ET VAINQUEUR

L'Ultime Time Master, le Trail Chrono et la Course à l'australienne sont chronométrés. Pour l'Ultime Time Master, chaque boucle doit être réalisée dans le temps imparti pour être comptabilisée.

Temps impartis de l'Ultime Time Master

Tour 1 : 1 h 00 ; Tour 2 : 58 min ; Tour 3 : 56 min ; Tour 4 : 54 min ; Tour 5 : 52 min ; Tour 6 : 50 min ; Tour 7 : 49 min ; Tour 8 : 48 min ; Tour 9 : 47 min ; Tour 10 : 46 min ; Tour 11 : 45 min ; Tour 12 : 44 min ; dernier tour : 43 min.

Pour la Course à l'australienne, le classement est déterminé selon l'ordre de passage et les éliminations successives prévues à l'article 1.4. Le dernier participant restant en course est déclaré vainqueur.

ARTICLE 4 — DÉPARTS

Chaque départ de l'Ultime Time Master est donné selon les horaires correspondant aux temps impartis définis à l'article 3. Au moment du départ, tous les participants doivent être présents dans la zone de départ. Tout participant absent au moment du départ ne pourra pas prendre le départ de la boucle concernée. Tout départ en retard est interdit. Le décompte est annoncé à 3 minutes, 2 minutes, 1 minute, puis départ. Les horaires des autres épreuves sont ceux indiqués dans le présent règlement et dans les informations officielles communiquées par l'organisation.

ARTICLE 5 — RÈGLES RELATIVES AUX BOUCLES

Les participants doivent rester sur le parcours pendant toute la durée de leur boucle. La sortie du parcours n'est autorisée que pour accéder aux toilettes. Toute assistance personnelle directement sur le parcours est interdite. Chaque boucle doit être entièrement terminée dans le temps imparti pour être comptabilisée, y compris la boucle finale. Les participants les plus lents doivent laisser passer les participants plus rapides.

ARTICLE 6 — ASSISTANCE

L'assistance est autorisée uniquement dans la zone de repos située à proximité immédiate de la zone de départ et d'arrivée. Les assistants peuvent apporter l'aide nécessaire dans cette zone, mais ne sont pas autorisés à accompagner ou intervenir sur le parcours. Les accompagnateurs ne sont pas autorisés à se servir sur les ravitaillements réservés aux participants.

ARTICLE 7 — MATÉRIEL

Aucun matériel obligatoire spécifique n'est imposé par l'organisation. Chaque participant est responsable de son équipement et doit l'adapter aux conditions de l'épreuve et à ses propres besoins.

ARTICLE 8 — DROIT À L'IMAGE

En participant à l'événement, chaque participant autorise les organisateurs, leurs partenaires et les médias présents à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, notamment dans les documents de communication, promotionnels ou publicitaires liés à l'événement.

ARTICLE 9 — RESPONSABILITÉ

Chaque participant demeure responsable de sa propre sécurité et de son comportement pendant l'événement. Les risques comprennent notamment les défaillances physiques ou psychiques, les blessures pendant l'épreuve, les vols, pertes ou dégradations des biens des participants ou de leurs accompagnateurs.

ARTICLE 10 — SECOURS ET ASSISTANCE MÉDICALE

Chaque participant doit faire preuve de solidarité et d'entraide. En cas de problème ou de blessure, il doit immédiatement prévenir, ou faire prévenir, l'organisation. Il est interdit de laisser seul un participant blessé ou en difficulté. Toute situation nécessitant une intervention doit être signalée à l'organisation dans les meilleurs délais. Tout manquement pourra entraîner l'élimination du participant.

ARTICLE 11 — RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les participants doivent respecter l'environnement et ne jeter aucun emballage, papier, déchet ou autre détritux avant, pendant ou après l'épreuve. Tout manquement pourra être sanctionné par l'organisation.

ARTICLE 12 — RESPECT DES PARTICIPANTS, DES ORGANISATEURS ET D'AUTRUI

Chaque participant s'engage à respecter les autres participants, bénévoles, organisateurs, accompagnateurs, riverains et toute personne présente sur ou aux abords de l'événement. Tout comportement irrespectueux pourra entraîner l'exclusion immédiate.

ARTICLE 13 — ASSURANCE

L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile organisateur. Chaque participant doit disposer de sa propre assurance couvrant sa responsabilité personnelle et les éventuels dommages ou incidents liés à sa participation.

ARTICLE 14 — FORCE MAJEURE, SÉCURITÉ ET ANNULATION

En cas de force majeure, catastrophe naturelle ou autre circonstance mettant en danger la sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, les horaires ou le déroulement des épreuves, ou d'annuler tout ou partie de l'événement. Ces décisions pourront également être prises sur demande des autorités compétentes.

ARTICLE 15 — ORGANISATION

L'événement Les pieds dans l'Buru est coorganisé par l'association Graines d'enfants, association régie par la loi 1901.

ARTICLE 16 — ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Toute inscription à Les pieds dans l'Buru 2027 implique la prise de connaissance du présent règlement et son acceptation sans réserve. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement ou le programme sans préavis lorsque les circonstances ou les décisions des autorités compétentes l'exigent, et d'annuler tout ou partie des épreuves pour des raisons de sécurité ou sur demande des autorités compétentes.

LES PIEDS DANS L'BURU 2027

SPORT • CONVIVIALITÉ • SOLIDARITÉ

Merci à l'ensemble des participants, bénévoles, partenaires et accompagnateurs qui contribuent à faire vivre Les pieds dans l'Buru.